

## Atelier MASE 2.0.

Discours de Pr. Vêlayoudom Marimoutou, Secrétaire général de la Commission de l'Océan Indien

10 novembre 2022 | Antananarivo - Madagascar

---

Monsieur le ministre de la Défense nationale de la République de Madagascar, ministre des Affaires étrangères par intérim et président en exercice du Conseil des ministres de la COI,

Monsieur le ministre des Ports et du Transport maritime de Somalie,

Madame et Messieurs les Officiers permanents de liaison,

Mesdames et Messieurs les représentants des Etats membres de la COI et des Etats signataires des Accords régionaux de sécurité maritime et des Etats voisins d'Afrique subsaharienne,

Mesdames et Messieurs les représentants de l'Union européenne, de l'Union africaine et des partenaires,

Mesdames, Messieurs, chers collègues,

Je vous prie tout d'abord de bien vouloir excuser mon absence à vos côtés étant sur le trajet pour la COP27 sur le climat. J'ai néanmoins tenu à vous adresser ce message pré-enregistré pour vous remercier de votre présence et surtout pour vous dire l'importance que nous accordons aux enjeux de sécurité maritime et à une suite du programme MASE financé par l'Union européenne.

Depuis la crise induite par la piraterie au large des côtes somaliennes à l'orée des années 2010, force est de reconnaître que le défi global et régional de la sécurité maritime s'est affirmé comme un élément fort de notre paysage de coopération institutionnelle et opérationnelle.

Avec le soutien de l'Union européenne et en complémentarité avec les communautés économiques régionales d'Afrique orientale et australe, la COI a mis en œuvre deux composantes clés du programme MASE. D'une focale sur la piraterie et ses conséquences, nous avons élargi notre braquet sur l'ensemble des crimes et menaces maritimes. Il ne fait aucun doute que la COI est allée au-delà des résultats attendus initialement grâce au concours des Etats bénéficiaires et capitalisant sur les ambitions politiques pour le développement de l'économie bleue elles-mêmes tributaires de la sécurisation durable des espaces maritimes. Vous aurez l'occasion

d'apprécier plus en détail les réalisations du programme MASE au cours de cette réunion.

Mesdames et Messieurs,

Il est préférable, ici, de nous appesantir sur la suite de ce programme, un MASE 2.0.

Les conférences ministérielles sur la sécurité et la sûreté maritimes dans l'océan Indien occidental de 2018 et 2019 ont clairement démontré l'intérêt partagé des Etats régionaux et des partenaires internationaux pour l'océan Indien et les routes maritimes qui le traversent. Et pour cause : 60% du commerce international d'hydrocarbures et près de la moitié du trafic maritime marchand mondial transitent par notre océan.

A cela s'ajoutent les ressources halieutiques abondantes pour nos pays comme pour les marchés européens et asiatiques, les gisements d'hydrocarbures du Canal du Mozambique, la biodiversité régionale aussi riche que fragile et aussi, vous me permettrez de le souligner, le jeu complexe d'influences diplomatiques et militaires qui a cours. Tout ceci fait de l'océan Indien occidental, aujourd'hui et plus encore demain, une zone stratégique pour la sécurité et la stabilité, pour le développement de l'économie bleue et pour le commerce.

Le programme MASE 2.0. qui vous est proposé par le Secrétariat général de la COI s'inscrit donc dans un environnement en recomposition et d'opportunités nouvelles.

Ce programme capitalisera sur les acquis structurants de la COI et des Etats signataires des Accords régionaux MASE à savoir la mise en place d'une architecture de sécurité maritime qui contribue déjà à la mise en œuvre de pans entiers de la stratégie maritime intégrée de l'Union africaine. Il capitalisera aussi sur les centres régionaux de fusion de l'information maritime ici à Antananarivo et de coordination opérationnelle aux Seychelles, les partenariats et synergies avec la Force navale européenne, les forces armées de la zone Sud océan Indien, les pourvoyeurs indépendants de sécurité, les centres relevant du Code de conduite de Djibouti ou encore les administrations d'Etats tiers comme l'Inde, l'Australie, les Etats-Unis ou encore le Royaume-Uni.

L'architecture de sécurité maritime est donc mise en place. Mais elle n'est pas encore pleinement opérationnelle. C'est une entreprise de longue haleine qui oblige à des actions multiformes et simultanées sur les plans

institutionnels et partenariaux, technologiques et opérationnels, nationaux et régionaux.

Concrètement, MASE 2.0. devra permettre de passer un pallier supplémentaire pour la pérennisation effective de l'architecture régionale de sécurité maritime et son opérationnalisation. Il s'agira notamment de :

- Encourager les Etats régionaux, plus particulièrement de l'Afrique orientale et australe, à adhérer à l'architecture de sécurité maritime ;
- Renforcer les capacités techniques et technologiques du CRFIM et du CRCO en disposant d'une interface dédiée et pleinement appropriée, d'officiers déployés formés et bénéficiant d'un cadre d'opération clair pour le traitement des données, leur analyse, leur confidentialité et pour les synergies à opérer avec les centres régionaux et nationaux ;
- Compléter la phase d'opérationnalisation des accords en définissant et mettant en place des cadres de coopération opérationnelle dans les domaines couverts par les accords comme les risques de pollution marine qui ont fait l'actualité à l'instar du Wakashio, la lutte contre le trafic de drogues ou contre la pêche illégale, non-déclarée, non réglementée, entre autres.
- Accompagner les Etats signataires dans l'appropriation des accords à l'échelle nationale par le renforcement des capacités stratégiques, légales et opérationnelles ;
- Améliorer la connaissance de la situation maritime dans le bassin occidental de l'océan Indien et au-delà par la mise en réseau des Centres régionaux en lien avec ceux relevant du Code de conduite de Djibouti et aussi ceux de l'océan Indien oriental et du Pacifique occidental ;
- Maintenir les efforts de dissuasion contre les crimes et menaces transverses comme la piraterie et améliorer les capacités régionales de jugement et répression, notamment en ce qui concerne le « *legal finish* » qui est un sujet important pour lequel nous appelons au concours de l'Union africaine et du Système des Nations unies.

Ce sont là quelques éléments du programme MASE 2.0. que la COI se propose de proposer au financement des partenaires, en premier lieu l'Union européenne, pour consolider l'architecture de sécurité maritime qui reste, nous devons en avoir tous conscience ici, un résultat majeur de la coopération régionale dans le domaine de la sécurité. Dans le même temps, nous devons maintenir les temps de dialogue politique que ce soit lors de conférences ministérielles ou des rencontres du Groupe de contact sur les activités illicites dans l'océan Indien occidental (CGIMA). Nous devons, en

effet, veiller à des synergies entre MASE 2.0. et ces fora qui réunissent les acteurs internationaux.

Mesdames, Messieurs,

La COI a démontré sa capacité à porter un mouvement de fond sur ce sujet initié par la conférence d'octobre 2010 à Maurice. La COI a depuis gagné en expérience et en expertises dans ce domaine, elle a aussi fait la démonstration de sa valeur ajoutée et de sa crédibilité, de sa capacité à mobiliser les Etats et les partenaires autour de la lutte contre la piraterie d'abord et, ensuite, sur l'enjeu global de sécurité maritime. C'est aussi notre action à travers le programme MASE et dans le cadre de l'ex-Groupe de contact sur la piraterie au large des côtes somaliennes qui a motivé largement l'intérêt d'Etats tiers et organisations internationales devenus ces dernières années des membres observateurs à l'image de l'Inde et du Japon.

Je forme le vœu que nos Etats bénéficiaires du programme MASE continuent de faire confiance à la COI pour mettre en œuvre un MASE 2.0. qui permettra d'ancrer solidement et durablement notre architecture régionale de sécurité maritime dans le paysage de l'océan Indien occidental tout en assurant des synergies positives avec les parties prenantes de l'espace indopacifique. Je termine en remerciant l'Union européenne pour son soutien à la sécurité maritime dans notre région par le financement du programme MASE et du programme de sécurité portuaire ainsi que par les collaborations avec ses agences et forces navales. Je l'invite à évaluer l'ampleur d'un nouveau soutien à travers MASE 2.0. sur la base de nos intérêts partagés et aussi de nos avancées concrètes.

Mesdames, Messieurs, je vous remercie par avance de vos contributions qui nous permettront de lancer l'instruction de ce nouveau projet et ainsi de limiter autant que possible une coupure dans notre mobilisation collective exemplaire pour la sécurité maritime.

Je vous souhaite de fructueux travaux. Merci de votre aimable attention.